

Avis de constitution

SOCIETE « SORAYA GOLD MINING »

Siège COCODY RIVIERA PALMERAIE TRIANGLE, Lot
21, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/01/2026 , et enregistrés au CEPICI le 03/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SORAYA GOLD MINING »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- La recherche, l'exploration et l'exploitation minières ;
- La demande de permis de recherche ;
- L'achat et la vente de produits miniers ;
- L'import et l'export ;
- La négociation de transferts ou cessions de permis de recherche ;
- L'obtention, l'aliénation et l'exploitation de toutes concessions minières ;
- Tous travaux miniers et de carrières, notamment le sondage, le forage, le chargement et le transport de matière première ;
- La location d'engins et équipements miniers ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée,

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social COCODY RIVIERA PALMERAIE TRIANGLE, Lot 21, Ilot 1

Dirigeant(s) M KONATE KARNON AHMED (COGÉRANT),
Mme EHOUMAN NDA BADJO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00821 du 10/02/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09939/GTCA/RC/2026 du 10/02/2026

